



LA FEDERATION COMMUNIQUE

INFLATION

L'APPÂT DU GAIN « QUOIQU'IL EN COÛTE »

Les prix des produits alimentaires ne cessent d'augmenter. La hausse était déjà de 5 % sur un an à fin juin. Ils accusent, fin août, un bond à plus de 8 %. Selon l'Iri, cabinet d'analyse des achats des consommateurs, le coût d'un charriot représentatif de la consommation a augmenté de 11,8 % en un an : les viandes surgelées (+ 28,7 %), les viandes hachées (+ 21,8 %), les pâtes (+ 19,8 %), le riz (+ 23 %) ...

De la production agricole à la distribution en passant par les industries agroalimentaires, chaque patron s'accapare sa part de profit, prélèvements déjà institutionnalisés dans les lois Egalim de 2018 et 2021. En 2021, la production agricole a augmenté en valeur de près de 8 %, bénéficiant pour une large part aux grandes cultures. Les exigences d'augmentation des prix réclamées par l'Ania se sont traduites par des augmentations du chiffre d'affaires de 7 à 8 % de l'oligopole formé des Danone, Nestlé et autres Unilever. Cette hausse est quasi uniquement liée à l'augmentation des prix. Heineken a augmenté le prix de ses bières de 9 %. La grande distribution n'est pas en reste. Les prix des marques distributeurs et des « premiers prix » grimpent respectivement de 10 et 13 %. L'annonce de Macron de mener enquête pour vérifier « qu'aucun ne profite de l'inflation » n'est que pur enfumage. Les lois Egalim le légalisent. Et bien avant la guerre en Ukraine, la sécheresse...

L'inflation des prix alimentaires est largement la conséquence d'une volonté des agromanagers et des groupes industriels et de la distribution de faire payer les produits plus chers aux consommateurs. Elle fait suite à des campagnes idéologiques massives et persistantes s'appuyant sur la qualité des produits, esbroufe qui vise à consolider et accroître les profits, ce que le patronat appelle « ses marges ».

Parallèlement, le gouvernement se refuse à tout « coup de pouce » sur le Smic et l'antienne du patronat reste « aucune augmentation de salaire, circulez y a rien à voir », hormis lorsque les salariés se battent et arrachent des avancées. Ce qui démontre que les salaires courent toujours après l'inflation.

Cette logique capitaliste est accentuée par la destruction ou l'abandon de pans entiers de nos industries et de nos activités agricoles, et par une paupérisation généralisée.

Dans l'agroalimentaire, près de 300 000 ouvriers et employés ont de 3 à 16 niveaux ou échelons de salaire se situant entre 1 et 1,15 Smic. 28 branches ont des grilles de salaire en-dessous du Smic, niant ainsi les qualifications des salariés. Cette exploitation des salariés conjuguée au racket sur les consommateurs sont de véritables scandales. Les profits et dividendes doivent être socialisés pour répondre aux besoins alimentaires de la population, le patronat ayant démontré son incurie.

Montreuil,
Le 1^{er} septembre 2022